

Don patriotique de la société républicaine de Nogent-sur-Marne, en annexe de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don patriotique de la société républicaine de Nogent-sur-Marne, en annexe de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794).

In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 328;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20430_t1_0328_0000_10

Fichier pdf généré le 23/01/2023

il n'a cessé d'être occupé, se trouvait dans l'amélioration de la vente des domaines nationaux provenant des émigrés, a mis jusqu'à ce jour le zèle le plus actif et le plus soutenu, dont cette partie de l'administration était susceptible. Aussi je t'apprends avec plaisir que le produit de la vente de ces biens dans les six districts monte actuellement à près de quatre millions, et que la majeure partie a doublé, ou tiercé le prix de l'estimation.

LANTERAC.

Insertion au Bulletin. Renvoi au Comité des Domaines nationaux (1).

50

L'agent national du district d'Egalité-sur-Marne adresse le tableau des adjudications des

biens d'émigrés dans ce district. Des biens estimés 299 880 liv. 6 s. ont été vendus 602 335 liv. (2).

51

Dans celui d'Albi, un petit lot de ces biens, estimé 2 mille liv., a été vendu 16 mille liv. (3),

52

La Société républicaine de Nogent-sur-Marne fait don, pour les défenseurs de la patrie, de 30 chemises, 100 paires de souliers, 68 livres de charpie, etc.

Mention honorable (4).

PIÈCES ANNEXES

I

[Frémanger, repr. dans la *Manche et le Calvados au C. des pétitions. Falaise, 2 germ. II*] (5).

« Je suis, Citoyens collègues, dans les départements de la Manche et du Calvados. Je n'y reçois aucunes lois, aucuns bulletins, aucuns feuillets, rien en un mot, quand j'ai besoin de savoir tout ce qui se passe à la Convention

pour être plus à portée de bien suivre vos opérations.

Faites-moi donc, Citoyens collègues, le plaisir de me faire passer au lieu d'une, deux distributions. Vous m'obligerez et servirez la République,

Salut, fraternité, dévouement ».

FRÉMANGER.

II

[Décrets envoyés aux départ^{ts} par le M. de l'Intérieur, 4 germ. II] (6).

DATES	TITRES	DÉPART ^{ts} AUXQUELS L'ENVOI A ÉTÉ FAIT	OBSERVATIONS
Nivôse 28 N° 2239	Décret relatif à l'emploi de linge provenant des églises	A tous les départ ^{ts}	
Ventôse 18 N° 2236	Décret interprétatif de la loi du 19 juillet 1790 concernant l'abolition du retrait lignager		
Ventôse 18 N° 2237	Décret relatif au c ⁿ Boiron, repr. du peuple	Id.	
Ventôse 19 N° 2234	Décret qui ordonne la formation d'un Conseil d'administration dans chacun des bataillons d'infanterie et d'infanterie légère à la solde de la République	Id.	
Ventôse 21 N° 2233	Décret relatif à l'exportation des productions des arts et du luxe	Id.	
Ventôse 28 N° 3178 ^e	Décret qui accorde un secours de 600 liv. à la v ^e Fremin.	Comm. de Poitiers	

(1) Mention marginale datée du 4 germinal.

(2) Bⁱⁿ, 4 germ. J. Sablier, n° 1217.

(3) J. Sablier, n° 1217.

(4) C. Eg., n° 584; J. Sablier, n° 1217.

(5) AA 50, pl. 2, doss. 1420, p. 18. Envoyé à la distribution le 4 germinal.

(6) C 297, pl. 1013, p. 28. Signé Paré.